

Contrat de sponsoring

Entre

et

56° tir cantonal vaudois Payerne

Partenaire OR	<input type="checkbox"/>	CHF 25000.-
Partenaire ARGENT	<input type="checkbox"/>	CHF 10000.-
Partenaire BRONZE	<input type="checkbox"/>	CHF 3000.-
Partenaire CIBLE	<input type="checkbox"/>	CHF 500.-
Dons en nature	<input type="checkbox"/>	minimum CHF 150.- _____
Donateur	<input type="checkbox"/> Fusils	CHF 300.-
	<input type="checkbox"/> Chargeurs	CHF 200.-
	<input type="checkbox"/> Cartouches	CHF 100.-
	<input type="checkbox"/> Divers	_____
Annonceur plan de tir	<input type="checkbox"/> 1 page	CHF 600.-
	<input type="checkbox"/> 1/2 page	CHF 350.-
	<input type="checkbox"/> 1/4 page	CHF 200.-
	<input type="checkbox"/> 1/8 page	CHF 120.-
1 case sur le set de table	<input type="checkbox"/>	CHF 300.-

Partenaires OR, ARGENT ET BRONZE «exclusivité de la branche»

à facturer

paiement en espèce, contre quittance

Important

En signant le présent contrat, le partenaire approuve les conditions spéciales relatives au remboursement figurant au verso du contrat.

Veuillez svp faire parvenir le matériel nécessaire à l'impression (logo de votre entreprise - si possible vectoriel, film, bonne copie papier) au plus vite à l'adresse ci-dessous.

Sven Clot, email: sponsoring@tcvd22.ch – natel 079/342.95.09

Avec nos remerciements pour votre soutien et votre confiance.

Entreprise : _____

Personne de contact : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

Email : _____

Lieu et date : _____

Signature : _____

Conditions spéciales relatives au remboursement

1. Le comité d'organisation du TC VD 2022 est libéré de toute responsabilité et il ne sera procédé à aucun remboursement si le TC VD 2022 doit être reporté ou redimensionné en raison d'un cas de force majeure (par exemple guerre, troubles civils ou politiques, catastrophe naturelle ou d'origine humaine, intempéries, incendie, inondation, épidémie, modifications légales ou réglementaires) ou de toute autre cause imprévisible indépendante de la volonté du comité d'organisation du TC VD 2022.
2. Si le TC VD 2022 doit être annulé, le comité d'organisation du TC VD 2022 s'engage à rembourser les montants versés en espèces selon les modalités suivantes :

Sponsors OR

Annulation 30 septembre 2021	85%
Annulation 31 mars 2022	60%
Annulation 31 mai 2022	30%

Sponsors ARGENT

Annulation 30 septembre 2021	85%
Annulation 31 mars 2022	60%
Annulation 31 mai 2022	30%

Sponsors BRONZE

Annulation 30 septembre 2021	85%
Annulation 31 mars 2022	60%
Annulation 31 mai 2022	30%

Sponsors PARTENAIRE CIBLE

Annulation 30 septembre 2021	100%
Annulation 31 mars 2022	40%
Annulation 31 mai 2022	40%

Sponsors SET DE TABLE

Annulation 30 septembre 2021	100%
Annulation 31 mars 2022	0%
Annulation 31 mai 2022	0%

Sponsors ANNONCEURS PLAN DE TIR

Annulation 30 septembre 2021	100%
Annulation 31 mars 2022	0%
Annulation 31 mai 2022	0%

Dons

Aucun remboursement

Dons en nature

Une restitution éventuelle sera discutée avec le donateur